

**COMITÉ de VILLAGE**  
**CLAOUEY – 6 MAI 2021**  
**RELEVÉ DE DÉCISIONS**

**Présents :**

- Alain Bigot
- Martine Toussaint
- Henri Confoulan
- Patrice Roy
- Jean Louis Py
- Marie Annick Lesca
- Alain Darribat
- Nicolas Salles
- Bernard Pichot
- Martine Rouch
- Marine Rocher-Perrot
- Thomas Cunado
- Philippe Lefait

**OUVERTURE**

- M. le Maire remercie les participants de leur engagement
- Volonté de l'équipe municipale de développer la démocratie participative : conseils de village, pour améliorer le cadre de vie au quotidien, le comité de suivi des associations,
- M. le Maire aurait souhaité réunir ces conseils plus tôt et en présentiel, mais en raison du contexte sanitaire la Ville a choisi de réunir ces conseils en visio avant la saison
- Rôle de comité : donner des informations et surtout proposer des idées pour répondre aux préoccupations des habitants du village de Claouey au plus près du terrain
- Présidente : Sylvie Laloubère, et animateur
- Au terme des échanges : rapporteur et secrétaires pour faire avancer les solutions concrètes au cadre de vie

**PRESENTATION**

**Sylvie Laloubère**

**Manuel Rulier : modérateur**

**Rappel**

- Rôle du conseil de village : améliorer la qualité de vie et le bien vivre ensemble  
Les membres constituent le noyau dur et peuvent être sollicités par les autres habitants
- Composition : 18 citoyens membres, 2 réunions/an avec restitution de chacune à M. le Maire et son équipe
- Répartition des rôles :
  - o Présidente : participe à l'ordre du jour, répond aux questions

- Animateur : conduit et modère les débats
  - Rapporteur : membre
  - Secrétaires
  - 2 conseils de villages / an et une plénière avec tous les conseils
- Les membres choisissent les membres du bureau et leur méthode de travail (groupe WhatsApp, réunions de terrain dès que la réglementation le permettra, etc...). Ils sont tous d'accord pour transmettre leur adresse mail et leur portable aux autres membres du groupe.
  - La Ville se charge de la prise de note pour le conseil d'installation et de la création d'une adresse mail dédiée au conseil de village.

## **SÉCURITÉ / propositions**

### **VITESSE**

#### **Analyse des questions :**

- Traversée de la CD 106 et plus particulièrement au niveau de Jane de Boy
- Problèmes de vitesse et de sécurité au niveau du vieux Claouey (les avenues Toulouse Lautrec, Michelet, Jules Ferry, etc...). Sylvie Laloubère ajoute même l'avenue du port en plein été
- Beaucoup d'outils, de panneaux, de signalétiques existent mais encore faut-il les respecter.
- Le 30 Kms/h n'est plus respecté au niveau de la CD 106
- Problèmes de vitesse à l'entrée de Claouey en provenance du Cap Ferret, même s'il y a déjà un radar pédagogique.

#### **1ers éléments de réponse :**

- Réflexion en cours pour étudier le passage des lotissements à 30kms/h avec la signalétique appropriée, pour apaiser et harmoniser la vitesse dans les axes perpendiculaires au CD 106
- Réfection du marquage au sol
- Jane de Boy : dangerosité avérée du croisement, concertation en cours avec le Département car il s'agit d'un axe départemental
- Opération pilote « barrières anti-waze » à la Pointe aux chevaux et aux Jacquets (cf dernière revue municipale), expérience grandeur nature avec retour d'expérience
- Rappeler l'application « Tell my city » pour signaler en temps réel des dysfonctionnements sur la voie publique et accélérer leur prise en charge par les services municipaux

#### **Contributions :**

- Sortie du rond-point de Super U : 1<sup>er</sup> panneau interdiction de doubler à remplacer par un rappel de 50 kms/h dans les deux sens
- Priorités à droite à rétablir sur Jane de Boy sur le CD 106, sous réserve de la faisabilité réglementaire sur une départementale
- Localisation du passage piéton très proche du rond-point : quid de le décaler ?
- Amélioration constatée de l'avenue de la Poste avec les deux plateaux
- Demande de réfection de certaines voiries du vieux Claouey
- Réflexion à lancer sur le plan de circulation (double sens avenue Henri Guérin)
- Avenue des Hérons : l'abribus masque la visibilité à gauche, il faudrait décaler l'abribus vers la clôture

- Quid de développer avenue Brémontier avec des jardinières comme avenue Lesca

## **INCIVILITÉS**

### **Analyse des questions :**

- Limiter la fréquentation
- Rassemblements nocturnes
- Débordements potentiels sur l'utilisation du parking du Super U lors du marché

### **1ers éléments de réponse :**

- Commune de 25km de long, incivilités toute l'année pic de fréquentation en 2020
- SIBA : évolution de la communication, fin de la promotion touristique très large, vers une communication plus ciblée vers un public amateur
- Renforcement des effectifs et des moyens de la police municipale, élargissement des horaires de 2 nuits à 5 nuits par semaine

### **Contributions :**

- Prendre contact avec les responsables d'établissements touristiques VVF / Balnéo et la PM par le tennis
- Port de Claouey, incivilités de casse et de vol : demande de caméras
- Plage des Pastourelles : rassemblement de jeunes avec des chiens : quid de la signalétique ?

## **ENVIRONNEMENT**

### **Analyse les questions :**

- Impact des panneaux lumineux
- Entretien espaces verts et trottoirs, élagage des platanes avenue du Port
- Éclairage nocturne, notamment au Club Nautique
- Rassemblements nocturnes

### **1ers éléments de réponse :**

- Lotissement du Rouchin : visite des services techniques, élagage prévu et reprofilage du trottoir d'ici fin 2021
- Gestion panneau lumineux : remontée au service com de la ville
- Gestion des espaces verts : zéro phyto (fin des pesticides), gestion différenciée des espaces verts avec maîtrise de la végétation dans les cœurs de bourg et favoriser ensuite les paysages locaux et la biodiversité, favoriser les espèces locales et nécessitant peu d'arrosage
- Proposition de visite de site sur la gestion des espaces verts avec l'Adjointe et le responsable du service environnement
- Définir un quartier pilote de Claouey pour extinction des lumières de 23h à 6h30

### **Contributions :**

- Pourquoi ne pas tester tout Claouey en village pilote sur la fin de l'éclairage public en hiver, réflexion à conduire, réduire la luminosité autour du port de Claouey (17 lampadaires), baisser l'intensité lumineuse, modification des lampadaires : sujet à travailler d'ici octobre.

## **ANIMATION ET VIVRE ENSEMBLE**

### **Analyse les questions :**

- Animations sur le marché
- Bar au port
- Création d'une aire de jeux

### **1ers éléments de réponse :**

- Fêtes de village : même schéma pour cette année au vu du contexte sanitaire mais volonté municipale de repenser ces fêtes pour les saisons suivantes
- Volonté également d'animer les marchés municipaux, par exemple en sollicitant l'école de musique
- Création d'un bar : débit de boisson existants, possibilité d'imaginer un bar associatif

### **Contributions :**

- Aire de jeux sur le port
- Développer les boîtes à livres, pourquoi pas à l'Office de Tourisme
- Développer des rencontres lecture dans chacun des villages, en extérieur et en été : les impressions de lecture existent à la médiathèque
- Animation sur les marchés : pourquoi pas un conteur
- Ne pas confondre le vivre ensemble à l'année et les animations en saison touristique : imaginer une fête de village en dehors de la saison touristique, reproduire la fête de Noël à Lège dans les autres villages avec les commerçants locaux et les associations, positionnement familial

## **PISTES CYCLABLES**

### **Analyse les questions :**

- Schéma global des pistes
- Amélioration de l'existant

### **1ers éléments de réponse :**

- Pistes cyclables appartiennent soit à la commune, soit à l'ONF, soit au Département
- Réflexion en cours pour renforcer le maillage cyclable sur la commune, diagnostic en cours de toute la commune
- Renforcer la signalétique à côté de l'Office de Tourisme pour récupérer la piste située à la Lède des oies

### **Contributions :**

- Marquage au sol de la piste cyclable sur le CD 106 entre l'OT et la sortie du Port d'Attache, étroitesse du passage cycliste à cet endroit

- Renforcer la signalétique à côté de l'Office de Tourisme pour récupérer la piste située à la Lède des oies
- Renforcer la mobilité alternative et les pistes au sein des villages, les pistes en forêt sont suffisantes

**CONCLUSION :**

- Restitution à M. le Maire
- Prochain conseil de village 1<sup>ère</sup> quinzaine d'octobre pour présentation aux élus et intégration dans le budget 2022